

Protéger le bétail canadien contre la fièvre aphteuse

Directives relatives au transport pour les producteurs de bovins de boucherie



Partenariat canadien pour une agriculture durable

Sustainable Canadian Agricultural Partnership

La fièvre aphteuse est un virus hautement contagieux qui touche tous les animaux à sabots fendus (p. ex. bovins, porcs, moutons, chèvres, bisons, cerfs, wapitis). Elle ne représente AUCUNE menace pour la santé publique et ne pose AUCUN problème en matière de salubrité alimentaire. La dernière épidémie au Canada remonte à 1952. Une épidémie au Canada entraînerait des conséquences économiques et sociales dévastatrices. Suivez ces directives pour aider à préserver le Canada de la fièvre aphteuse et protéger le bétail et la faune du pays. Bon voyage !

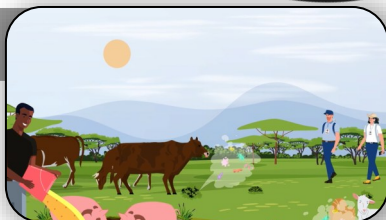
Avant votre voyage

- ✓ Informez les Services frontaliers canadiens de vos projets de voyage.
- ✓ Renseignez-vous sur la situation sanitaire en matière de fièvre aphteuse dans la ou les régions que vous visitez. La fièvre aphteuse est courante au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud.
- ✓ Trouvez les informations les plus récentes sur les épidémies de fièvre aphteuse sur le site Web de l'Organisation mondiale de la santé animale, woah.org/fr/accueil/.



Pendant votre voyage

- ✓ Évitez tout contact direct avec le bétail et les animaux sauvages lorsque vous visitez des fermes, des zoos et des marchés.
- ✓ N'achetez pas et ne ramenez pas de viande ou de produits d'origine animale.
- ✓ Nettoyez et désinfectez régulièrement vos chaussures et vos vêtements.
- ✓ Laissez derrière vous tout ce qui ne peut pas être correctement désinfecté.



Nettoyer et désinfecter

- ✓ Nettoyez et désinfectez tous vos effets personnels, en particulier les chaussures, les équipements ou les outils qui ont été en contact avec le sol.
- ✓ Éliminez toute trace de terre et de matière organique des articles avant leur désinfection.
- ✓ Faites ensuite tremper les articles pendant 30 minutes dans l'un des produits suivants :
 - 50% eau/50% vinaigre
 - 100 g de carbonate de soude pour 1 litre d'eau
 - 2 g d'acide citrique en poudre pour 1 litre d'eau
- ✓ Les vêtements peuvent être nettoyés à sec.



Retour au Canada

- ✓ Déclarez aux agents des Services frontaliers du Canada lorsque vous avez voyagé depuis une ferme ou un endroit à haut risque à l'étranger OU que vous retournez dans une ferme.
- ✓ Déclarez tous les produits alimentaires aux services frontaliers canadiens.
- ✓ Laissez les restes de nourriture provenant des vols ou des aéroports étrangers dans l'avion.
- ✓ Évitez tout contact avec le bétail pendant cinq jours après votre retour de n'importe quel pays.
- ✓ Évitez tout contact avec le bétail pendant 14 jours si vous revenez d'un pays dont le statut n'est pas négatif pour la fièvre aphteuse.



Pour plus d'informations sur la prévention et la sensibilisation à la fièvre aphteuse, consultez le site : BeefResearch.ca/fr/FMD



SCANNEZ MOI